

Cassio Castello

30 Janvier 2016

La 24^{ème} Assemblée Générale des Amis du Château s'est déroulée dans la salle du Restaurant le Clos de Cascastel, le Samedi 30 Janvier 2015 de 11h à 13h.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2014 est approuvé.

Le Président Jean Claude Tibes se félicite dans son rapport moral du succès des manifestations organisées les 16 Juillet 2015 pour Art et Terroir et le 16 Août pour le Vide Grenier habituel. Il note une progression du nombre des stands qui confirme la réussite de cette activité.

Daniel Mérian détaille le bilan financier de l'exercice 2015 qui fait apparaître un résultat largement positif. Cela permettra la mise à disposition de la commune de la majeure partie des fonds récoltés pour une partie du financement des prochains travaux. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président annonce ensuite le programme des activités pour 2016 : Repas avec animation le Jeudi 21 Juillet et Vide Grenier le Dimanche 14 août, Journée du Patrimoine le Dimanche 18 Septembre.



Didier Casato informe les participants des projets de la Commune pour le Château. Le financement de la première tranche est pratiquement complet et les travaux devraient pouvoir commencer prochainement. Ils porteront sur la façade du Château, place de l'église, ainsi que sur la salle des Gypses particulièrement remarquable.

Il ajoute que le projet de réfection de la Fontaine fraîche devrait également aboutir.

La nouvelle équipe du Clos de Cascastel, avec Chantal Merian, JC Tibes et Didier Casato

Une vidéo sur les prochains travaux est ensuite présentée aux adhérents.

Enfin, l'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'Andrée Cazanove, Carmen Mengual, Michèle Pla, et élit Marijo Deraedt et Florence Mazas au Conseil d'Administration de l'Association.

L'assemblée se termine autour d'un bon repas préparé par les nouveaux propriétaires du Clos de Cascastel.

Jean Claude Tibes

L'association des Amis du Château de Cascastel, créée en 1991, participe depuis 25 ans à l'animation du Village à travers ses activités, telles que le Repas Vigneron du mois de Juillet et le Vide Grenier du mois d'Août. Ces activités permettent de récolter des fonds en vue de participer, aux côtés de la municipalité, à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Cascastel.

La restauration du Château devrait pouvoir commencer en 2016.

La subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est acquise (40% du total de la tranche de travaux), ainsi que celle de la Région Languedoc-Roussillon (30%). Reste à venir la subvention du Département de l'Aude (20%).

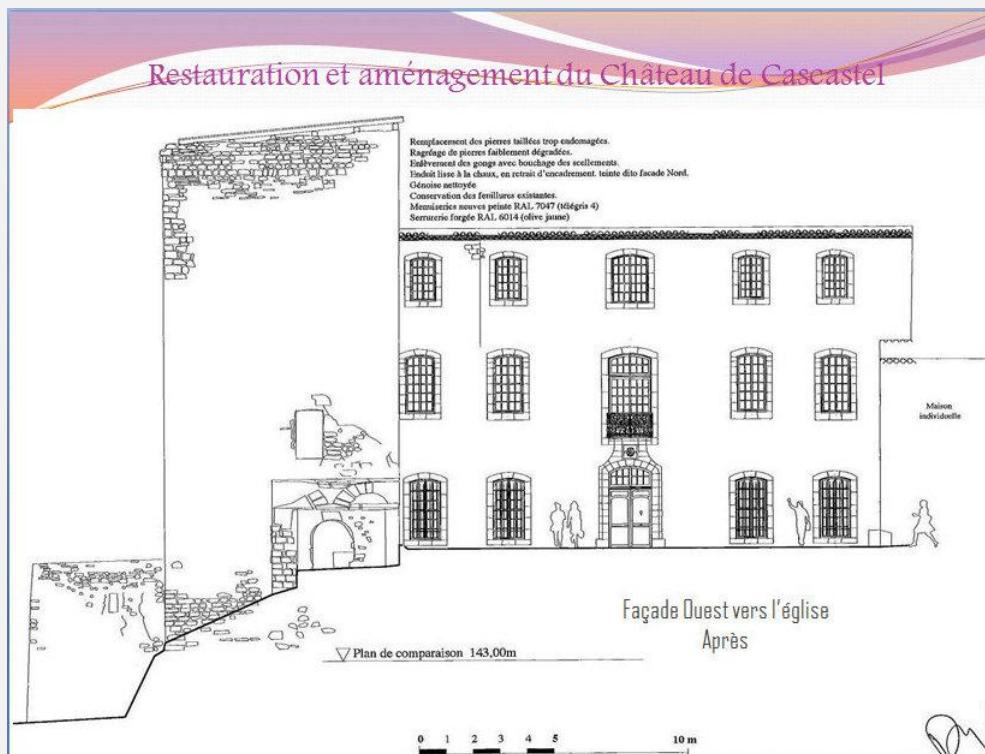
L'association des Amis du Château versera trente mille euros à la mairie pour parfaire la part communale.

L'existence de notre association et sa persévérance dans la durée ont pesé sur la décision de la DRAC, avec l'engagement de notre ancien Maire, André Cournède, engagement qui devra être renouvelé par le nouveau Maire.

D'autre part, lorsque la DRAC s'engage sur un dossier, c'est pour le mener à bonne fin, et ses choix sont suivis quasi automatiquement par les autres organismes financeurs.

Pour tous ces organismes publics, il est primordial que le projet considéré soit soutenu par la base la plus large, la municipalité, bien sûr, les associations et l'ensemble de la population. Cette démarche collective, nous la retrouvons au niveau du concours « Aude Fleurie » auquel participe notre commune.

Notre village est appelé à se transformer dans les années à venir, à miser sur tous ses atouts.



L'harmonieuse façade 18^{ème} après restauration.

Le rôle de l'association est donc loin d'être terminé, elle devra contribuer à faire vivre le château restauré, poursuivre son activité d'animation locale et de transmission de la connaissance de notre patrimoine, contribuer aux nouvelles phases de travaux.

Dans ces perspectives, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Adhérez à l'Association des Amis du Château de Cascastel

Je, soussigné

Demeurant à

Adresse mail@.....

Souhaite adhérer à l'association des Amis du Château de Cascastel.

Signature :

La cotisation annuelle est de 10€, de préférence par chèque à l'ordre des Amis du Château, à envoyer à JF Bonnet, 6b rue des Cortals, 11360 Cascastel.
cascastel-site@hotmail.fr